

Agence Action Commerces

Barème honoraires cession de fonds de commerce

de 0 à 150,000€ : 9% HT de la transaction avec un minimum de 5000€
de 150,001€ à 350,000€ : 8% HT de la transaction
de 350,001€ à 500,000€ : 7% HT de la transaction
de 500,001€ et plus : 5% HT de la transaction

Barème honoraires cession de droit au bail

5% du prix de cession + 20% HT du loyer annuel hors charges avec un minimum de 5000€

Barème honoraires de location d'un local professionnel

20% HT du loyer annuel hors charges